

---

Adresse de la société populaire d'Orléans, département du Loiret, à la Convention nationale, lors de la séance du 1er brumaire an III (22 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire d'Orléans, département du Loiret, à la Convention nationale, lors de la séance du 1er brumaire an III (22 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 325-326;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1995\\_num\\_99\\_1\\_17901\\_t1\\_0325\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17901_t1_0325_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

qu'il en a épuré les autorités constituées et la société populaire (15).

## 5

**Les sociétés populaires de Le Mesle-sur-Sarthe<sup>a</sup>, d'Indre-Libre [ci-devant Châteauroux, Indre]<sup>b</sup>, d'Orléans<sup>c</sup>, de Châlon-sur-Saône [Saône-et-Loire]<sup>d</sup>, les citoyens et les citoyennes de la commune de Clamecy [Nièvre]<sup>e</sup>, félicitent l'Assemblée sur l'Adresse, et repoussent le système de terreur.**

**La société populaire de Melun [Seine-et-Marne]<sup>f</sup> félicite aussi la Convention sur la même Adresse, et demande l'organisation la plus prompte de l'instruction publique.**

**Mention honorable, insertion des sept adresses au bulletin et renvoi de la dernière au comité d'Instruction publique (16).**

### a

[*La société populaire et montagnarde de Mesle-sur-Sarthe [Orne] à la Convention nationale, du 25 vendémiaire an III*] (17)

Liberté, Egalité, Impartialité

Représentants d'un peuple libre,

La société adhérente à l'unanimité aux sublimes principes proclamés dans votre adresse énergique second présent du ciel, ne fait que réitérer son acceptation à l'acte constitutionnel premier présent de l'éternel.

L'un et l'autre immortaliseront la République française, et en imposeront à ses ennemis jurés : puisque l'un et l'autre ont terrassé les factions les plus allarmantes.

Le fédéralisme déchirant la République naissante ne tomba-t-il pas devant l'acceptation générale du peuple? De même devant votre adresse sublime s'éclipseront tous les partis opposés au bonheur généralisé.

Leurs criminels projets peuvent-ils faire face aux vertus républicaines qu'elle dicte? Leurs complots liberticides, leurs sacrilèges trames ne prévaudront point au respect et à l'annonce que le peuple se fera un devoir de porter aux lois émanées de son auguste sénat.

Pères du Peuple, soutenez ses droits; ne mettez ses intérêts que dans les mains de ses vrais amis.

Restez à votre glorieux poste : le bonheur du Peuple le demande; la gloire de la nation française l'exige. Vous vous êtes imposé cette sublime tâche; vous êtes dignes de la remplir.

(15) *Bull.*, 5 brum. (suppl.).

(16) *P.-V.*, XLVIII, 2.

(17) C 325, pl. 1402, p. 3.

Agréez l'adhésion unanime de la société à votre adresse; son invitation de rester fermes à votre poste; et son serment de rester toujours attachée à la représentation nationale.

Salut et fraternité.

JANON, *président*, LEMAITRE.

### b

[*La société populaire et révolutionnaire d'Indre-Libre à la Convention nationale, du 23 vendémiaire an III*] (18)

Législateurs,

Votre adresse du 18 vendémiaire a fait éclater parmi nous la joie la plus vive; enfin, nous sommes-nous tous écriés, la probité ne sera plus un sujet d'oppression, la justice et l'humanité seront désormais des vertus républicaines!

L'intrigue sous les dehors du patriotisme, tramoit sourdement la perte de la liberté, vous avez proclamé des principes éternels, ils ont été entendus de toute part, et les êtres immoraux seront bientôt anéantis.

Continuez, législateurs, de combattre tous les partis, détruisez toutes les factions, faites triompher la justice, le plus ferme appui de la liberté, et la patrie sera sauvée.

Comprimez les exagérateurs, ces patriotes exclusifs qui ne voient qu'eux dans la révolution, ne vous en laissez pas imposer par des déclamations mensongères; ne croyez pas que l'aristocratie ose lever parmi nous une tête menaçante, le peuple qui a fait la révolution est toujours là, sa massue à la main pour frapper le premier usurpateur.

Cherrier votre digne collègue met ici vos principes en action, sa sagesse, sa fermeté, sa justice, rendent à la république les esprits que les persécutions ou la terreur en avoient éloignés, ses vertus gravent dans tous les cœurs l'amour, le respect, et la reconnaissance pour la représentation nationale.

A vous seuls, législateurs, appartient le droit de diriger nos pas dans la carrière révolutionnaire, vous seuls devez donner le signal, parlez, et que tous les ennemis de la liberté rentrent dans la poussière.

Pierre TOULIN, *président*,  
A. GINGRIAU, GETRAI, *secrétaires*.

### c

[*La société populaire d'Orléans, département du Loiret, à la Convention nationale, du 26 vendémiaire an III*] (19)

(18) C 325, pl. 1402, p. 2.

(19) C 325, pl. 1402, p. 1. *Bull.*, 3 brum. C. Eg., n° 798; *Gazette Fr.*, n° 1024; *Mess. Soir*, n° 795.

Citoyens représentants,

La société populaire d'Orléans vous témoigne la satisfaction qu'elle a éprouvée à la lecture de votre adresse au peuple français.

Les vérités éternelles qu'elle contient sont gravées dans nos coeurs, et nous reconnaissons les sublimes principes que vous y manifestez comme les seules bases de la République une et indivisible.

C'est à vous seuls que nous avons confié nos pouvoirs; c'est vous seuls qui devez diriger le timon du gouvernement. Malheur à l'ambitieux qui chercherait d'élever une puissance rivale de la votre! bientôt écrasé par la force invincible du peuple, il rentrerait dans le néant. Périront ces hommes couverts de crimes, ces fripons, ces dilapidateurs de la fortune publique qui ne font du bruit, et ne s'agitent en tout sens que pour détourner l'attention du peuple qui les regarde et l'action de la justice qui les poursuit. Qu'ils sortent de leurs paisibles retraites et paraissent enfin au grand jour ces hommes laborieux et modestes qui fuient les places, et pratiquent sans ostentation les vertus républicaines.

Graces immortelles vous soient rendues, sauveurs de la patrie! vous avez mis toutes les vertus à l'ordre du jour, banni la terreur, arraché le crêpe funèbre répandu sur toute la surface de la France; et rétabli le règne de la justice. Les passions vont s'éteindre; le calme va renaître et nous ne ferons tous qu'une famille de frères.

Achievez votre ouvrage pour le bonheur du peuple; le peuple entier vous soutient; sa force et son attitude font pâlir les ennemis de notre liberté.

Législateurs, vous avez toujours été notre boussole, notre point de ralliement et nous renouvellons aujourd'hui avec enthousiasme le serment de vous faire un rempart de nos corps, si l'intrigue et la scélératesse des hommes de sang osaient porter atteinte à la souveraineté du peuple dont vous êtes les seuls dépositaires.

GUILLON, *ex-président*,  
CHAMOUILLET, *vice-président*,  
et cinq autres signatures.

d

[La société populaire de Châlon-sur-Saône à la Convention nationale, s. d.] (20)

### Liberté Egalité

Citoyens représentants,

Jusques à quand la liberté sera-t-elle un problème chez un peuple que ses vertus appellent aux plus hautes destinées? Eh quoi! partout l'étendard tricolore proclame la puissance et la dignité du nom français! partout le pas de

(20) C 325, pl. 1402, p. 6. *Bull.*, 5 brum.; *M. U.*, XLV, 99-100; *C. Eg.*, n° 800.

charge sonne la mort des tyrans... Et une poignée d'intrigants, et quelques esprits inquiets affectant de trembler pour la République répandent des allarmes que les triomphes de nos phalanges républicaines démentent, que vos principes désavouent, et que la patrie réprovoque comme des germes de discorde et de calamité publique.

Citoyens Législateurs, nous avons reçu votre adresse au peuple français, elle a été accueillie au milieu des transports et des bénédictions de tous nos concitoyens. *Vive la Convention!* s'est écrié chacun de nous, périssent les traîtres, qui oseroient sourire à l'espoir de ressusciter la royauté sur les débris du gouvernement révolutionnaire et des sociétés populaires! Périssent les dominateurs qui ne calculant que pour eux méditent dans l'ombre l'horrible complot de continuer la tyrannie et d'asservir leur pays!

O vous qui criez sans cesse à *l'aristocratie et au modérantisme!* vous que de misérables passions égarent! parlez moins de liberté et faites un peu plus pour en établir l'empire. Marchez dans la ligne des principes que vient de vous tracer la représentation nationale et les factions sont anéanties sans retour, et les tyrans sont vaincus, et la patrie est à jamais sauvée.

Législateurs, achevez votre sublime ouvrage, fondez la République sur les bases inébranlables de la vérité, de la raison et de l'humanité. Que la justice remplace la terreur. Mais que le crime soit puni, que la vertu soit honorée, que les fripons soient flétris, que les bons citoyens respirent, et que la patrie souriant à l'union intime de ses enfans, appelle tous les français au bonheur d'être frères, et tous les peuples à la gloire de les imiter.

Pour nous, invariablement attachés à la République une indivisible et démocratique, ennemis de l'intrigue et des intrigans, nous vous jurons fidélité aux principes consacrés dans votre adresse au peuple français, respect aux lois, dévouement entier à la représentation nationale seul centre du gouvernement, seul point de ralliement de tous les amis de l'ordre et de la prospérité publique.

*Suivi d'une page de signatures.*

e

[Les habitants de la commune de Clamecy, réunis en assemblée de commune, du 24 vendémiaire an III] (21)

Citoyens représentants,

Des intrigans ont osé dire à la Convention que le royalisme et l'aristocratie relevaient audacieusement la tête dans notre district; nous donnons un démenti formel à cette assertion calomnieuse. Partout ici l'on respire l'amour des loix, partout l'on jure respect et attachement à

(21) C 325, pl. 1402, p. 7. *Bull.*, 2 brum.; *M. U.*, XLV, 55.